

6 janvier 2019

Les déchets amiantés près de l'école Paul Eluard à Aulnay-sous-Bois ont été évacués suite à la demande du maire Bruno Beschizza



Nous avons été alertés ce vendredi de la présence d'au moins plusieurs dizaines de sacs de déchets mentionnés comme amiantés, à l'intérieur du site du chantier de démolition du Galion. Ces sacs étaient stockés et visibles en bordure de l'école Paul Eluard 1.

Ce chantier privé est mené par [1001 Vies Habitat Seine-st-Denis et Oise](#), anciennement Logement Francilien, bailleur social présent sur le quartier de la Rose des Vents. Contrairement à ce qui a pu être dit, la [Ville d'Aulnay-sous-Bois](#) n'a jamais mandaté quiconque pour ce chantier. En effet, il

s'agit d'une opération d'un bailleur privé, placée sous sa seule responsabilité, en tant que maître d'ouvrage.

Pour autant, la Ville d'Aulnay-sous-Bois a des pouvoirs de police, notamment en matière sanitaire. Aussi, j'ai demandé à ce que des agents des services techniques se rendent sur place afin d'inspecter la situation et de s'assurer que l'ensemble des réglementations et des usages ont été respectés sur le chantier, que ce soit par la société MERLCHIORRE, chargée de la déconstruction du bâtiment, ou par EDBI, prestataire spécialisé, bénéficiant d'un agrément de l'Etat, qui s'occupe du traitement des déchets amiantés.

Mes services ont par ailleurs demandé des explications au bailleur @1001 Vies Habitat Seine-st-Denis et Oise qui nous a communiqué les informations suivantes :

- Le stockage réalisé est conforme à la réglementation, les déchets amiante sont placés dans un premier sac étanche, qui est lui-même inséré dans un second sac étanche, les deux étant scellés hermétiquement pour éviter tout risque de pollution atmosphérique. La signalétique amiante est également apposée sur chacun des sacs qui sont entreposés sur palette ;
- La zone est sécurisée et gardiennée. Une surveillance de la zone est assurée par un maître-chien 24h/24 – deux équipes de gardiennage se relaient jour et nuit pour assurer la surveillance du site et s'assurer que le stock ne subisse aucune dégradation qui pourrait porter atteinte à l'intégrité des emballages étanches. Aucun incident n'est à déplorer sur le site ;
- Des mesures environnementales sont faites par un laboratoire accrédité COFRAC pour surveiller l'état de qualité de l'air ambiant et s'assurer qu'aucune pollution n'est générée par le stockage.

Même si l'ensemble des réglementations concernant l'amiante sont respectées, nous avons tous en mémoire la tragédie de l'ancienne usine du CMMP. J'ai donc demandé au bailleur qu'à titre conservatoire, les sacs de déchets amiantés ne soient pas stockés en bordure de l'école Paul Eluard 1. Un membre de mon cabinet a pu constater ce dimanche que l'ensemble des déchets amiantés avaient été évacués.

Suite à des échanges de la direction générale des services techniques avec l'équipe de direction de l'école Paul Eluard 1, nous avons aussi décidé de mener des opérations de contrôle de l'air au sein de l'école dans le courant de la semaine. Ces opérations ont aussi eu lieu sur le chantier et j'ai demandé au bailleur d'en communiquer les résultats aux riverains, aux parents d'élèves comme à la communauté éducative afin de dissiper toute inquiétude légitime.

Soyez assurés de mon attachement à la sécurité et au bien-être de nos enfants comme des riverains.

Bien sincèrement,

Bruno Beschizza

Maire d'Aulnay-sous-Bois

Source information et photo : compte Facebook du maire d'Aulnay-sous-Bois Bruno Beschizza